

Le tracé de la future A31 bis enfin dévoilé | Paperjam News

Source de la capture: [Le tracé de la future A31 bis enfin dévoilé | Paperjam News](#)

Le tracé de la future A31 bis enfin dévoilé

Écrit par Maëlle Hamma

Publié le 15.12.2023 • Édité le 15.12.2023 à 16:09

Partager



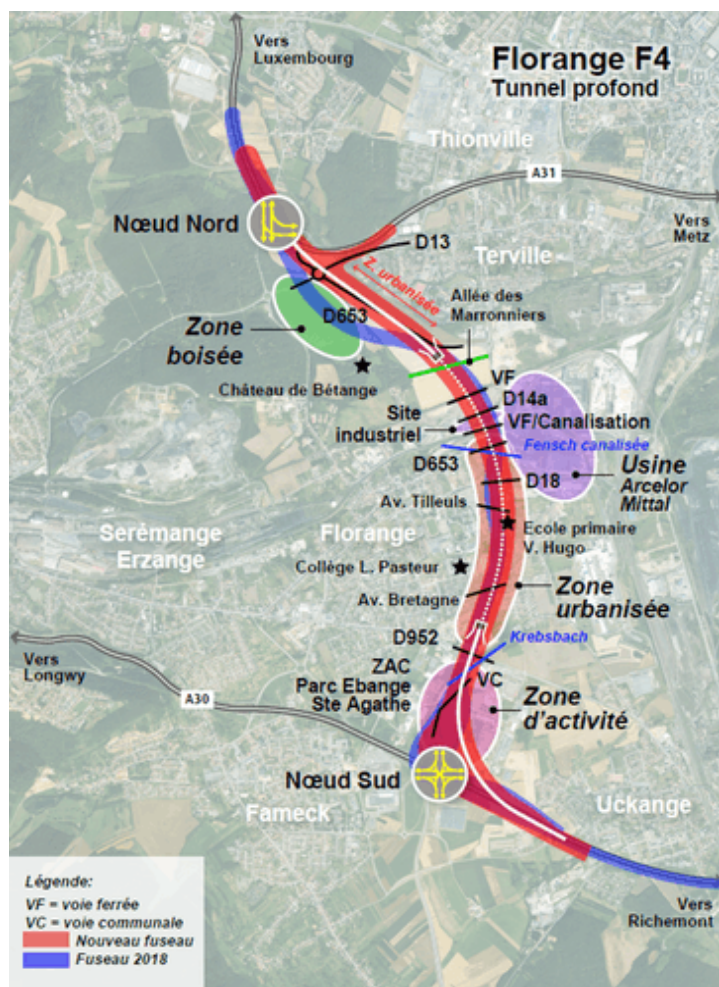
Le ministre français des Transports, Clément Beaune (au centre), était à Metz pour officialiser le lancement du Contrat Plan État-Région qui prévoit 2,1 milliards

d'investissements avec un accent mis sur le ferroviaire et la mobilité. (Photo: Région Grand Est/Twitter)

Le ministre français des Transports, Clément Beaune, était à Metz ce vendredi 15 décembre dans le cadre du lancement du Contrat Plan État-Région Grand Est. Il a enfin mis un terme au suspense, alors que la décision était attendue en juin. Le ministre a confirmé le maintien du projet A31 bis et a annoncé le tracé F4.

Une décision était attendue avant l'été, elle arrive enfin, à quelques jours des fêtes de fin d'année... Le ministre français des Transports, Clément Beaune, est initialement venu assister à l'occasion de la séance plénière de la Région Grand Est, pour le lancement officiel du Contrat Plan État Région (CPER) de la Région Grand Est. Il en a profité pour confirmer la concrétisation de l'A31 bis. Dans le projet, quatre tracés étaient envisagés pour une nouvelle section à 2x2 voies contournant Thionville. Le ministre français des Transports Clément Beaune l'a confirmé, c'est le tracé 4 qui sera retenu.

«Cet itinéraire consiste en la création d'une nouvelle section longue de 7,9 kilomètres. Du sud au nord, les véhicules emprunteront l'autoroute A30, la quitteront par une bretelle autoroutière à l'échangeur de Sainte-Agathe avant de traverser Florange par un tunnel long de 2,2 kilomètres, puis de rejoindre le tracé actuel de l'A31 à l'ouest de Thionville à l'échangeur de Bétange. Cette variante présente un coût élevé – 510 à 630 millions d'euros du fait de la construction d'un tunnel. Du point de vue des déplacements, elle permet une desserte optimale des vallées de l'Orne et de la Fensch», est-il décrit dans le dossier de concertation. Au terme de celle-ci, c'est le tracé qui était privilégié. Plus au Nord, en direction du Luxembourg, une partie du tronçon devrait passer à 2x3 voies.



Le tracé F4 prévoit un passage par tunnel profond. (Visuel: préfecture de Moselle)

Le ministre ambitionne une mise en travaux rapide, dès début 2024. La concession sera assurée par un opérateur privé. Les élus mosellans avaient déjà annoncé que son usage serait payant. Le ministre est venu pour lancer le Contrat Plan État-Région, un soutien de l'État auprès de la Région jusqu'en 2027, d'un montant de 2,1 milliards d'euros, avec priorité placée sur le ferroviaire. En Moselle, le CPER prévoit l'augmentation de l'offre sur l'axe Metz-Thionville-Luxembourg, le financement d'un atelier de maintenance à Montigny-lès-Metz, la mise en œuvre du réseau express métropolitain sur le Sillon lorrain, l'amélioration du réseau routier structurant (dont l'A31 bis) et le remplacement d'écluses sur la Moselle.

La confirmation a suscité quelques réactions, dont celle de la députée lorraine Charlotte Leduc (LFI-Nupes): «Je continuerai la lutte jusqu'au moratoire sur l'A31 bis» a-t-elle déclaré dans un communiqué. De son côté, le collectif Alternatives 31 proteste: «Parce que le projet A31bis est un projet anachronique, inutile et qui organise le racket de la population avec de nouveaux péages, nous continuerons à nous mobiliser pour l'arrêt du projet, pour un réel débat sur l'avenir des mobilités

dans le Sillon lorrain». Il annonce organiser une mobilisation « surprise », ce samedi 16 décembre au Marché de Noël de Thionville

«À ceux qui, à l'extrême-droite et à gauche, négligent ou combattent l'A31bis, le ministre a justement répondu que, sur l'axe Lorraine-Luxembourg: "nous n'avons pas le luxe de choisir un seul mode de transport", même si la priorité nationale au ferroviaire, au fluvial et au vélo (85%) sur le routier (15%) s'applique aussi au Grand-Est», rappelle le maire de Metz François Grosdidier dans un communiqué.